

*Département de la Haute-Vienne*

**COMMUNE DE DOMPS**

***Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal***

Le Conseil Municipal de la commune de DOMPS s'est réuni en session ordinaire, le deux avril deux mil vingt et un à 17 h 30, suivant convocation en date du vingt-six mars deux mil vingt et un, sous la présidence de Mme BOUR Coline, Maire.

Étaient présents : Mme BELLET Beatrice, Mme BOUR Coline, Mr BOUTY Serge, Mr BREUX Sylvain, Mr CHARIAL Nicolas, Mr CHASSAGNE Yannick, Mr LEROUSSEAUD Sébastien, Mr MONTHEIL Jean-Pierre, Mr VERHELST Eduard

Membre excusée n'ayant pas donné pouvoir : Mme CYRILLE Aurore

Membre excusé ayant donné pouvoir : LECOMTE Jean Luc à BELLET Béatrice

***Date de convocation du Conseil Municipal : 26 mars 2021***

***Secrétaire de séance : Mr CHASSAGNE Yannick***

***Délibération 2021/020 en date du 2 avril 2021***

***Etude de devis pour la réfection du mur du cimetière et demande de subvention dans le cadre des CTD***

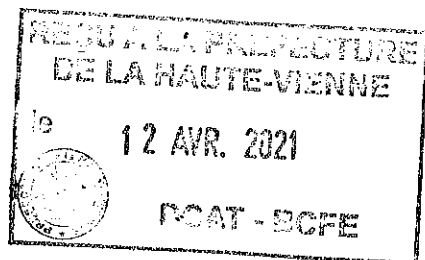
Mme le maire explique qu'il convient de réaliser des travaux de réfection pour le mur du cimetière qui s'est en partie effondré.

Mme le maire présente les 4 devis qui ont été proposés à la commune

PERPILLOU	Travaux cimetière	2013.00 € HT
MAZALEYRAT	Réparation du mur du cimetière	2425.00 € HT
TONKINSON	Travaux cimetière (sans matériaux)	900.00 € HT
PAQUET	1) Travaux de maçonnerie	4842.50 € HT
	2) Avec option	5470.00 € HT

A l'unanimité, le conseil municipal décide :

- d'autoriser Mme le Maire à signer le devis de l'entreprise PERPILLOU pour un montant de 2013 € HT ainsi que tous les documents relatifs à cette dépense.
- d'autoriser Mme Le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre des CTD pour un montant de travaux de 2013 € HT.
- d'autoriser Mme le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande de subvention.



Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme.  
En Mairie le 6 avril 2021.  
Le Maire

